



## LOGEMENT ET INFRASTRUCTURES : STRATÉGIE POUR LE TRANSFERT AUX PREMIÈRES NATIONS DE LA RESPONSABILITÉ, DU CONTRÔLE ET DE LA GESTION DU LOGEMENT ET DES INFRASTRUCTURES CONNEXES

### APERÇU

En décembre 2018, les Chefs en assemblée ont adopté la résolution n° 57/2018, *Stratégie nationale des Premières Nations sur le logement et les infrastructures connexes*, (la Stratégie).

La Stratégie a été élaborée conjointement par l'Assemblée des Premières Nations (APN) et le Canada. L'APN, guidée par le Comité des Chefs sur le logement et les infrastructures, a dirigé son élaboration.

La Stratégie est une des étapes clés d'un processus pluriannuel qui a pour objectif de transférer aux Premières Nations la responsabilité, le contrôle et la gestion du logement et des infrastructures connexes. La Stratégie, et le document fondamental qui l'a précédée, le **Cadre de réforme des politiques sur le logement et les infrastructures des Premières Nations**, reconnaissent les principes clés ci-dessous que les Premières Nations proclament depuis de décennies :

- Différences culturelles, traités et approches régionales.
- Les Premières Nations sont des détenteurs de droits.
- Le transfert du contrôle aux Premières Nations se fera au rythme imposé par les Premières Nations.
- Les Premières Nations recevront du soutien pendant et après la transition.
- De nouvelles entités régionales des Premières Nations devront être créées pour offrir du soutien et des services en continu.

- Des ressources financières stables, suffisantes, prévisibles et soutenues sont nécessaires.
- Le processus de transition reposera sur un dialogue continu avec les Premières Nations.
- Les nouveaux systèmes et régimes pour le logement et les infrastructures contrôlés par les Premières Nations doivent tenir compte des membres des Premières Nations qui vivent loin de leurs concitoyens.

Le processus menant au contrôle du logement et des infrastructures par les Premières Nations doit comporter les étapes clés qui suivent.

Étape clé	Date et état
Instruction écrite du premier ministre en 2017 à des membres clés du Cabinet leur demandant de « ...redonner le contrôle et la juridiction aux communautés autochtones ».	Lettres de mandat ministérielles; 2015 à 2018, et continue.
Le budget fédéral contient une somme additionnelle de 600 millions de dollars pour <b>Comblé l'écart</b> en ce qui concerne le logement des Premières Nations.	Annoncé en 2016; déploiement sur trois ans; mesures additionnelles pour <b>Comblé l'écart</b> au cours des années à venir.

# COMPTE RENDU

## Mars 2019

Étape clé	Date et état
Élaboration conjointe avec le Canada d'un cadre de politiques mené par l'APN	2017, achèvement et adoption par les Chefs en assemblée
Élaboration conjointe avec le Canada d'une stratégie nationale menée par l'APN	2018, achèvement et adoption par les Chefs en assemblée
Collecte de données sur les besoins en matière de logement pour appuyer des demandes futures pour le budget fédéral	Février et mars 2019; <b>TOUTES LES PREMIÈRES NATIONS SONT PRIÉES DE PARTICIPER.</b>
Élaboration conjointe avec le Canada d'un plan stratégique mené par l'APN	2019, actuellement aux premiers stades de l'élaboration
État de préparation des régions et des Premières Nations	Les régions et les Premières Nations sont à des niveaux de préparation variables.
Mémoire au Cabinet autorisant un changement transformateur quant au contrôle par les Premières Nations	Attendu initialement vers la fin de 2018, maintenant prévu vers la fin de 2019 ou au début de 2020.

Étape clé	Date et état
Discussions et négociations pour la création de systèmes et de régimes pour le logement et les infrastructures contrôlés par les Premières Nations au niveau des Nations, des régions ou des sous-régions.	Commenceront lorsque les Premières Nations et les régions seront prêtes; p. ex. la Colombie-Britannique a amorcé des discussions avec le Canada en 2018.
Le rôle du gouvernement fédéral se limite à fournir un financement stable, suffisant, prévisible et soutenu aux Premières Nations et à leurs autorités et entités responsables du logement et des infrastructures.	Le nouveau rôle limité du gouvernement fédéral commencera à la signature d'accords juridiques, attendue au cours des prochaines années.

## COMPTE RENDU

Le groupe de travail mixte APN-Canada a élaboré conjointement une stratégie (disponible dans le site Web de l'APN) qui fournit une démarche à long terme pour le logement et les infrastructures connexes des Premières Nations dans les réserves, ainsi que pour le logement des membres des Premières Nations qui vivent en milieu urbain, rural et dans les régions du Nord. La Stratégie est fondée sur l'apport des Chefs, des techniciens des Premières Nations, des fournisseurs de logement pour autochtones dans les centres urbains et de fonctionnaires fédéraux. Les commentaires de ces personnes ont été recueillis dans le cadre de trois Forums nationaux et de plusieurs ateliers de réflexion

organisés depuis 2016. La Stratégie approuvée par les Chefs en assemblée au mois de décembre 2018 comporte les caractéristiques clés ci-dessous.

### Objectifs de la stratégie provisoire :

- 1) Créer un Institut de politique et de recherche sur le logement des Premières Nations.
- 2) Définir des programmes-cadres nationaux et régionaux pour la fourniture de logements et d'infrastructures connexes afin de contribuer à la conception de modèles de gouvernance qui sont libres de toute influence politique.
- 3) Coordonner des systèmes de prestation de services de gouvernance en matière de

- logement dans toutes les régions afin de mieux servir les citoyens des Premières Nations qui habitent loin de leurs concitoyens, dans des régions urbaines, rurales ou nordiques.
- 4) Obtenir un financement suffisant, durable et prévisible pour aider les Premières Nations et les organisations des Premières Nations à assurer la responsabilité, le contrôle et la gestion du logement et des infrastructures connexes.
  - 5) S'assurer que les nouveaux systèmes de logement dirigés par les Premières Nations disposent d'un financement adéquat, prévisible et à long terme qui vise à répondre aux besoins des Premières Nations en matière de logement.
  - 6) Élaborer des méthodes pour générer des investissements gouvernementaux en matière de logement et d'infrastructures connexes afin de bonifier les opportunités financières.
  - 7) Identifier et élaborer de nouveaux mécanismes financiers pour la fourniture de logements.
  - 8) Maximiser le financement des systèmes de fourniture de logements dans toutes les régions afin de mieux servir les citoyens des Premières Nations qui vivent loin de leurs concitoyens, dans des régions urbaines, rurales ou nordiques.
  - 9) Veiller à ce que les Premières Nations aient les compétences et la capacité d'exercer la responsabilité, le contrôle et la gestion du logement et des infrastructures connexes.
  - 10) Organiser des séances d'information avec les leaders des Premières Nations, les collectivités, les experts techniques, les organismes régionaux, les groupes sous-représentés, etc. pour discuter des considérations stratégiques relatives aux mesures à prendre maintenant, au cours de la transition et par la suite.

## PROCHAINES ÉTAPES

### COLLECTE DE DONNÉES AUPRÈS DE TOUTES LES PREMIÈRES NATIONS

Ce projet de **collecte de données** aidera les Premières Nations à créer de leurs propres données de référence pour orienter leurs besoins et leurs priorités. Le fait de disposer de données normalisées et uniformes permettra également d'informer le gouvernement du Canada au sujet du financement nécessaire pour répondre pleinement aux besoins des Premières Nations en matière de logement et d'infrastructures connexes dans les réserves.

Toutes les Premières Nations auront l'occasion de participer au sondage. **La participation au sondage est de la plus haute importance, puisque la collecte des données à jour et pertinentes aidera à trouver des solutions à l'état du logement et des infrastructures connexes pour les Premières Nations.**

Il est prévu que des lacunes existeront dans les données recueillies, car certaines Premières Nations ne pourront pas, ou ne voudront pas, se prêter à l'exercice pour différentes raisons. Pour compenser, l'APN a engagé le **Centre de gouvernance de l'information des Premières Nations (CGIPN)** pour qu'il développe une stratégie qui permettra d'extrapoler les besoins des Premières Nations qui ne participent pas afin de dresser un portrait complet de l'ensemble des besoins de toutes les Premières Nations.

L'APN a fourni des fonds à des organisations régionales pour qu'elles fassent remplir le questionnaire élaboré conjointement par chacune des Premières Nations de leur région. L'APN a également prévu de la formation en région pour les surveillants régionaux des responsables du logement des Premières Nations qui veilleront à la collecte des données par le personnel local des Premières Nations ou

# COMPTE RENDU

## Mars 2019

qui se chargeront eux-mêmes de la collecte de données. L'APN a engagé le **First Nations Technical Services Advisory Group** (TSAG), une organisation des Premières Nations en Alberta, pour élaborer un outil électronique de collecte de données qui sera utilisé pour collecter les données. Cet outil assurera la qualité et l'intégrité des données recueillies.

L'exercice de collecte des données est commencé et devrait se terminer d'ici la fin du mois de mars 2019. L'analyse et l'interprétation des données, ainsi que la détermination du montant de financement nécessaire pour combler les besoins, devraient être terminées d'ici le mois d'avril ou mai 2019.

### ÉLABORATION D'UN PLAN STRATÉGIQUE

Les Chefs, par la résolution n° 27/2017, *Élaboration d'une Stratégie sur le logement et les infrastructures des Premières Nations*, ont demandé l'élaboration conjointe, avec le Canada, d'un plan stratégique, comprenant des objectifs et résultats à court, moyen et long terme. Le plan stratégique comportera aussi des mesures du rendement pour aider les Premières Nations et le gouvernement fédéral à suivre les progrès réalisés et à corriger, au besoin, les activités et les dates de fin prévues.

L'APN a commencé l'élaboration conjointe du plan stratégique au début de l'année 2019 et compte le terminer plus tard cette année.

### MÉMOIRE AU CABINET

Les Chefs, par la résolution n° 27/2017, ont également enjoint à l'APN d'élaborer conjointement avec le Canada la législation, la réglementation et les instruments de politique nécessaires (comme un mémoire au Cabinet) relativement à la ***Stratégie nationale décennale sur le logement et les infrastructures connexes des Premières Nations***. Cette même résolution exige aussi que toute nouvelle loi issue de ces travaux d'élaboration conjointe soit ratifiée par les Chefs en assemblée avant d'être présentée à la Chambre des communes.

Il est prévu que la préparation du mémoire au Cabinet aura un effet transformateur sur la politique du gouvernement fédéral sur le logement des Premières Nations et autorisera la transition du contrôle du logement et des infrastructures aux Premières Nations à compter du milieu ou de la fin de l'année 2019, en vue d'un examen par le Cabinet à la fin de 2019 ou au début de l'année 2020. Les fonctionnaires fédéraux préparent actuellement leur compte rendu annuel au Cabinet qui devrait être soumis au mois de février 2019.

